

Ceci fait partie de la série

# **Présentation de la feuille d'étude**

De

**Owen Olbricht**

# “Quelle fut l'organisation de l'Eglise du Christ ?”

Cette étude peut suivre logiquement celle intitulée : “Que dit la Bible sur l'Eglise du Christ ?” Si l'étudiant est prêt à obéir à l'Evangile, l'enseignant pourrait décider de faire d'abord la leçon intitulée : “Quel sera votre destin éternel ?”

## But

Le but de cette leçon est d'étudier l'organisation de l'Eglise, telle qu'elle était établie par Jésus et ses apôtres, afin de comprendre comment les disciples de Christ devraient s'organiser de nos jours.

## Sommaire

Cette étude démontrera que Jésus, la tête de l'Eglise, est aussi son seul législateur. Les apôtres, en tant qu'envoyés particuliers de Christ, devaient apprendre aux autres sa loi et leur faire connaître sa parole. Les anciens devaient diriger l'assemblée dans l'adhésion à la parole. Les diacres et les évangélistes devaient assister les anciens, et l'assemblée devait suivre les conducteurs en se soumettant à la volonté de Christ.

---

## Introduction

[On pourrait introduire cette leçon en parlant brièvement du fait que l'organisation est importante pour être efficace. Puisque Jésus a établi l'organisation de l'Eglise, nous, en tant que disciples, devrions suivre son plan.]

La multitude d'Eglises qui existent de nos jours sont organisées de manières diverses. Elles ont, d'habitude, une administration centralisée très puissante qui écrit leurs déclarations de foi et qui contrôle certaines de leurs affaires internes. Est-ce là ce que Jésus voulait pour son Eglise ?

## I. Les fonctions

Dans cette leçon, le terme “fonction” concerne

plus une responsabilité, qu'une autorité. Dans certains cas (mais pas dans tous), la fonction s'accompagne d'une autorité ; mais elle entend toujours une responsabilité.

1. Dans la leçon intitulée : “Que dit la Bible sur l'Eglise du Christ ?”, nous avons appris que l'Eglise est soumise à l'autorité de Jésus. Quelle est sa position par rapport au corps de l'Eglise ? [Faire lire Ephésiens 5.23, remplir le blanc : “tête”.]

2. Avant de construire un bâtiment, on doit poser le fondement. Il est sous le bâtiment, alors que tout le reste est posé dessus. Qui fait partie du fondement de l'Eglise ? [Faire lire Ephésiens 2.20.] Dans cette image, Jésus est représenté comme la pierre de l'angle du fondement. Une fois cette pierre de l'angle posée, le reste du bâtiment est construit par rapport à elle. Qui fait donc partie du fondement ? [Remplir le blanc : “apôtres” et “prophètes”.] Les prophètes en question ne sont pas ceux de l'Ancien Testament, mais du Nouveau Testament.

Ceci ne contredit en rien ce que nous avons appris dans la leçon : “Que dit la Bible sur l'Eglise du Christ ?” Là nous avons vu que Jésus est le seul fondement (1 Co 3.11). Dans l'image du passage cité, les apôtres posent le fondement et ils sont eux-mêmes bâtis dessus. Dans la présente image Jésus est la pierre angulaire du fondement. Tout dans l'Eglise repose sur Jésus (y compris les apôtres, sur qui l'Eglise doit être bâtie, car depuis que Christ est rentré au ciel, ils sont ses représentants sur la terre). Nous verrons leur rôle plus loin.

3. Quelles fonctions Paul mentionne-t-il dans sa lettre aux Ephésiens ? [Faire lire Ephésiens 4.11, remplir les blancs : “apôtres”, “prophètes”, “évangélistes”, “pasteurs”, “docteurs”.] Nous verrons dans la prochaine section quelles sont les responsabilités de chacune de ces fonctions.

Qu'avons-nous appris ? Il existait dans l'Eglise plusieurs fonctions qui s'exerçaient sous

l'autorité de Jésus, tête de l'Eglise.

## II. Le but des différentes fonctions

Ces fonctions n'ont pas été données à l'Eglise pour la gloire de ceux qui les exercent. Quel était donc leur but ? [Faire lire Ephésiens 4.12–13, remplir les blancs : “perfectionnement des saints”, “œuvre du service”, “édification du corps”.] Il est à noter qu'il s'agit de ministères de service, dont la responsabilité était de travailler à l'épanouissement des membres du corps, à leur développement en vue de leur exemple, la stature même de Christ.

Qu'avons-nous appris ? Ceux qui assument les différentes fonctions ont pour responsabilité l'édification et l'entier développement de l'Eglise.

## III. Les responsabilités

Ceux qui acceptaient les différentes fonctions dans l'Eglise devaient en même temps assumer les responsabilités qui les accompagnaient, et ce dans le but de servir l'Eglise et de l'aider à grandir.

1. Toute organisation doit avoir des directives. Qui détermine le règlement interne de l'Eglise ? [Faire lire Jacques 4.12 et Actes 3.23–24.] Dans son rôle de tête de l'Eglise, quelle fonction le Christ assume-t-il ? [Remplir le blanc : “législateur”.] Le texte dit qu'il n'y a qu'un seul législateur. Lui qui “peut sauver et perdre” détruira tous ceux qui ne respectent pas ses lois.

[Au verso, dessiner un carré en haut de la page et écrire, à l'intérieur : “Jésus”. Voir page 6.]

2. Les apôtres ne possédaient aucune autorité de législation, ils n'avaient pas le droit d'établir des lois et des règles et d'obliger les gens à les suivre. Quelle était leur responsabilité ? [Faire lire Matthieu 28.20, remplir le blanc : enseigner à l'Eglise de “garder” tout ce Jésus avait prescrit.]

3. Après être monté vers son Père, Jésus utilisait différentes personnes pour transmettre son enseignement. A qui a-t-il révélé cet enseignement ? [Faire lire Ephésiens 3.3–5, remplir les blancs : aux “apôtres” et aux “prophètes”.]

4. Par l'Esprit Saint, Jésus a révélé toute la vérité à ses apôtres. Lorsqu'ils enseignaient, ils communiquaient à leurs auditeurs les choses de Jésus (Jn 16.13–15). Donc, lorsque nous obéissons à ce qu'ont enseigné les apôtres, nous obéissons à Jésus. Dans quel enseignement l'Eglise a-t-elle persévéré ? [Faire lire Actes 2.42, remplir le blanc : l'enseignement des “apôtres”.] Puisque ces derniers avaient reçu leur enseignement de Jésus,

on peut considérer que ceux qui persévéraient dans l'enseignement des apôtres, persévéraient dans l'enseignement de Jésus.

[Au verso, sous le mot “Jésus”, dessiner un carré. Dans le carré, écrire : “Apôtres et Prophètes”. Dessiner ensuite, en-dessous, plusieurs carrés, plus petits. Voir page 6.] Les Eglises devaient obéir aux apôtres puisque ces derniers transmettaient les enseignements de Jésus.

5. Les dirigeants des assemblées locales ne possédaient aucune autorité pour établir des lois dans l'Eglise. Leur responsabilité se limitait à enseigner à l'assemblée à respecter les lois établies par Jésus. Ces dirigeants s'appelaient des “anciens”. Quelle était leur responsabilité ? [Faire lire 1 Pierre 5.1–2, remplir le blanc : “faire paître” le troupeau.] Le grec *poimaino* indique bien que les anciens sont donc des “pasteurs” ou “bergers”.

6. Paul a donné des instructions aux dirigeants de l'Eglise d'Ephèse. Quels sont les deux termes utilisés pour se référer à ces dirigeants, et quelle était leur responsabilité ? [Faire lire Actes 20.17, 28, remplir les blancs : “anciens”, “évêques”, “faire paître”.]

Les trois termes employés pour se référer aux dirigeants des assemblées (anciens, pasteurs, évêques) n'étaient pas des titres mais les descriptions des fonctions de ces dirigeants. Le terme “ancien” suggère des hommes mûrs dans la foi, pas des nouveaux chrétiens. Le verbe “faire paître” suggère des pasteurs ou des bergers. Le terme “évêque” (du grec *episkopos*) suggère une personne qui surveille et dirige. Il ne s'agit pas de trois fonctions différentes mais de la même fonction. [Au verso, en haut de chaque carré vide sous “Apôtres et Prophètes”, écrire : “Anciens”. Voir page 6.]

La direction d'une assemblée locale était entre les mains non d'un “Prédicateur” ou d'un “Pasteur”, mais des anciens, appelés aussi pasteurs (bergers) et évêques. Ces dirigeants n'étaient pas des législateurs, ils ne possédaient aucune autorité personnelle ; mais ils ne répondaient pas non plus à une administration centrale. Ils se soumettaient aux apôtres et aux prophètes qui, à leur tour, se soumettaient à Christ.

7. Les évangélistes servaient sous la direction des anciens, pour répandre l'enseignement de Jésus. Quelle était donc leur responsabilité ? [Faire lire 2 Timothée 4.2, 5, remplir le blanc : “prêcher” la parole.] [Au verso, dans les carrés, écrire : “Evangélistes”. Voir page 6.] Les évangélistes devaient donc prêcher la parole, la seule.

Les chrétiens n'avaient qu'une parole, qu'un message à prêcher : celui de Christ, donné à travers les apôtres et les prophètes. Ils n'avaient aucun droit d'imposer leurs propres lois et règles pour l'Eglise.

8. Les docteurs (enseignants) servent également sous la direction des anciens. Quelle est leur responsabilité ? [Faire lire 2 Timothée 2.2, remplir le blanc : "enseigner".] Il s'agissait d'enseigner, non leurs propres règles, mais ce qu'ils avaient appris des prophètes et des apôtres, dans ce cas l'apôtre Paul qui, lui, avait reçu son message de Jésus, par le moyen de l'Esprit Saint (Ep 3.3-5).

9. D'autres dans l'Eglise assumaient des responsabilités, mais sans être des dirigeants. Il s'agissait de qui ? [Faire lire 1 Timothée 3.8, remplir le blanc : "Diacres". Voir page 6.] Le mot grec d'où vient notre mot "diacre" (translittéré) et *diakonos*, qui signifie "serviteur" ou "ministre". Ces hommes n'avaient aucune fonction de surveillant ; ils n'étaient que des hommes responsables sur lesquels les anciens pouvaient s'appuyer afin d'accomplir des services importants pour l'Eglise.

10. Les femmes assumaient un rôle très important dans l'Eglise, exerçant un service à côté des plus grands (Ph 4.3). Il leur était pourtant imposé certaines restrictions. Lesquelles, selon l'apôtre Paul ? [Faire lire 1 Corinthiens 14.34-35 ; 1 Timothée 2.10-12, remplir le blanc : "garder le silence dans les assemblées".]

Tout chrétien vit avec des restrictions, tous ne servent pas dans les mêmes fonctions (1 Co 12.28-29). Seuls quelques hommes pouvaient servir comme dirigeants nommés ; tous n'étaient pas évangélistes, tous n'étaient pas diacres, tous n'étaient pas docteurs (enseignants). Les femmes peuvent servir dans toutes les possibilités ouvertes aux hommes, à deux restrictions près : elle ne peuvent assumer un rôle de direction dans l'assemblée publique ni être nommées à la direction de l'Eglise. A cause de leur association aux enfants dans le foyer, elles peuvent avoir autant d'influence sur l'Eglise (par les enfants) que les hommes. En portant et en élevant les enfants (1 Tm 2.15), elles peuvent être glorifiées et être sauvées dans leur rôle de femme, un rôle auquel aucun homme ne peut aspirer.

11. Les membres de l'Eglise devaient se faire guider par ceux qui connaissaient les instructions transmises par les apôtres et les prophètes. Comment donc devaient-ils répondre à leurs

conducteurs ? [Faire lire Hébreux 13.17, remplir le blanc : "obéir". Au verso, dans le carré, écrire : "Membres". Voir page 6.] Les dirigeants devaient conduire les membres dans la vie et dans l'adoration enseignées par Jésus. L'assemblée devait à son tour répondre avec de bon cœur à ceux qui essayaient d'être pour elle des guides spirituels.

Qu'avons-nous appris ? Lorsque l'Eglise est organisée bibliquement, Christ est sa tête. Par les apôtres et les prophètes du Nouveau Testament, Jésus a fait transmettre toutes les instructions nécessaires à l'Eglise. Les rôles tenus par Jésus, par les apôtres et par les prophètes sont permanents ; autrement dit, ils n'ont pas de successeurs, personne ne les remplacera. Les seuls vrais apôtres, les seuls vrais prophètes de l'Eglise sont ceux qui l'ont servie pendant la période qui a suivi immédiatement le retour de Jésus au ciel, et par qui la nouvelle alliance a été donnée. Pour apprendre la volonté de Jésus, transmise une fois pour toutes (Jude 3), l'Eglise doit écouter ces apôtres et ces prophètes. L'Eglise du Christ est constituée de ceux qui cherchent à faire le travail que Jésus lui a donné, dans le contexte d'une organisation également établie par lui.

#### IV. Le nombre des dirigeants

1. Nous avons déjà appris dans cette leçon que c'est les anciens qui ont la responsabilité de diriger les assemblées. Y avait-il dans les assemblées un seul ancien (pasteur, évêque), ou plutôt plusieurs ? [Faire lire Actes 14.23 ; Tite 1.5, remplir le blanc : "des anciens".]

2. Le livre des Actes décrit les Eglises après leur organisation. Les anciens sont-ils mentionnés au singulier ou au pluriel ? [Faire lire Actes 15.2 ; 20.17 ; Philippiens 1.1, remplir le blanc : "des anciens".]

Qu'avons-nous appris ? Dans les assemblées de l'Eglise du Seigneur, un homme seul n'avait jamais toute la responsabilité, un seul homme ne surveillait jamais toutes les affaires de l'Eglise. Chaque assemblée nommait au moins deux dirigeants. Le fait qu'ils étaient toujours plusieurs est attesté par le manque de toute référence à un ancien exerçant seul ses fonctions.

#### V. Les qualifications

On ne pouvait mettre n'importe qui dans les différentes fonctions de l'Eglise, car l'Ecriture établit certaines qualifications pour ceux qui y aspirent. [Faire lire les passages dans les numéros 1 à 5 : Actes 1.21-22 ; 1 Timothée 3.1-7 ;

Tite 1.5–9 ; 1 Timothée 3.8–13 ; 2 Timothée 2.24–25 ; 1 Pierre 4.11.] Examinez de très près ces passages. Était-il vraiment nécessaire de satisfaire à certaines conditions avant de pouvoir servir dans une de ces fonctions ? [Remplir chaque blanc : “oui”.] [Le but de cette section n’est pas d’examiner à fond toutes les qualifications pour chaque fonction (cela peut se faire à un autre moment), mais d’aider l’étudiant à comprendre que ces fonctions ne pouvaient pas être assumées par n’importe quel chrétien.]

Qu’avons-nous appris ? Ceux que les assemblées établissaient dans certaines fonctions devaient être qualifiés pour leur tâche.

### Résumé

Une chose qui devrait ressortir de cette leçon est le fait que Jésus est la seule autorité dans l’Eglise. Il est la tête de l’Eglise, qui fonctionne selon l’organisation et l’instruction qu’il lui a données.

I. *Quelles fonctions existaient dans l’Eglise du Christ ?* Jésus est la tête. Ceux qui servent sous son autorité sont des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs, des enseignants.

II. *Quel était le but de ces fonctions ?* Elles avaient pour but d’édifier l’Eglise et de l’amener à un plein épanouissement afin qu’elle rende le maximum de service à Jésus.

III. *Quelles responsabilités accompagnaient ces fonctions ?* Jésus est le seul législateur. Par les apôtres et les prophètes, il a donné ses instruc-

tions à l’Eglise. Chaque assemblée doit voir les apôtres et les prophètes dans cette perspective.

Les assemblées locales doivent être conduites par des anciens, qui ont à leur disposition des évangélistes, des enseignants, des diacres, des femmes et des membres pour l’œuvre du Seigneur. Les anciens aident à coordonner les différentes activités de l’assemblée, tout en travaillant pour le bien-être spirituel de chacun des membres (Hé 13.17).

Chaque membre a un rôle à jouer dans l’assemblée ; tous n’ont pas la même fonction.

IV. *Combien de surveillants (anciens, évêques, pasteurs) chaque assemblée avait-elle ?* Il s’agissait toujours d’une pluralité. Chaque assemblée avait ses propres anciens, c’est-à-dire ses propres évêques et pasteurs ; il n’existait aucune Eglise-mère, aucune organisation centralisée.

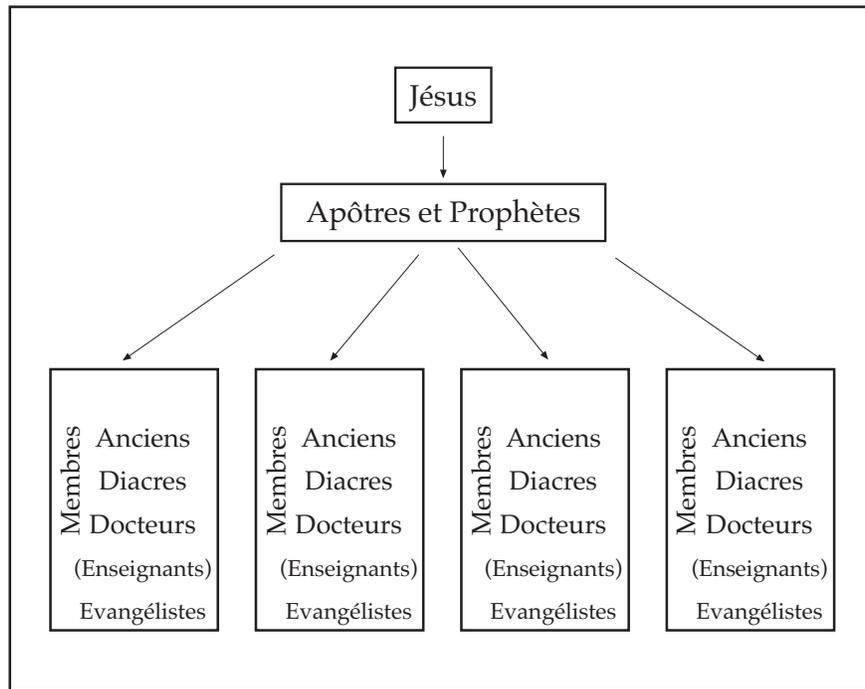
V. *Fallait-il remplir certaines conditions avant de pouvoir exercer ces fonctions ?* Ceux que les assemblées nommaient à des fonctions de responsabilité devaient être qualifiés pour les assumer.

Les Ecritures enseignent clairement que toute autorité sur l’Eglise appartient à Jésus. Nulle autre personne ne peut prétendre à cette autorité. Les commandements et les enseignements que les disciples de Jésus doivent garder (Mt 28.20) sont ceux de Jésus, et non ceux des hommes.

Dans la prochaine leçon, nous examinerons les éléments que Jésus approuve dans notre culte.

[Prenez rendez-vous pour la prochaine étude.]





Dessins au verso de la feuille : “Quelle est l’organisation de l’Eglise du Christ ?” Voir page 5.